

## ARRÊTÉ

Le Ministre des Affaires culturelles

VU la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et le décret modifié du 18 mars 1924 déterminant les conditions de son application ;

VU l'avis de la Commission Supérieure des monuments historiques en date du 14 décembre 1970 ;

### ARRÊTÉ :

ARTICLE 1er. - Les objets mobiliers ci-après désignés sont classés parmi les monuments historiques :

#### A I S N E

##### L A O N - Ancienne Cathédrale

- Console Louis XV, (nouveau maître-autel) bois sculpté.
- 2 consoles, bois et marbre, Louis XVI
- Buffet d'orgues, bois sculpté, XVII<sup>e</sup> s.
- Chandelier pascal, bois sculpté, XVIII<sup>e</sup> s.
- La Crucifixion, bas-relief, pierre, XVI<sup>e</sup> s.
- Arrivée de Sainte Salaberge à Laon, toile, XVII<sup>e</sup> s.

##### L A O N - Eglise Saint-Martin

- Boiseries de deux chapelles, bois sculpté, XVIII<sup>e</sup> s. (à l'est du crois. sud).
- Grille de la chapelle (nord-est, crois. sud) fer forgé, XVIII<sup>e</sup> s.
- Boiseries des transepts (nord et sud) bois sculpté, XVIII<sup>e</sup> s.

.../...

- Autel et gradins, bois sculpté, XVIII<sup>e</sup> s. (trans. nord).
- Vantaux de porte, bois sculpté, XVIII<sup>e</sup> s.
- Table de communion de la chapelle centrale (crois. sud) bois sculpté, XVIII<sup>e</sup> s.
- Table de communion, bois sculpté (ent. du chœur), XVIII<sup>e</sup> s.
- Autel et tabernacle, bois sculpté XVIII<sup>e</sup> s. (crois. nord).
- L'Adoration des Mages, haut relief, pierre sculptée, XVI<sup>e</sup> s.
- La Résurrection, toile, et son cadre, bois sculpté, XVIII<sup>e</sup> s.
- Deux panneaux sculptés, XVIII<sup>e</sup> s.
- Deux confessionnaux, bois, XVIII<sup>e</sup> s.
- La Cène, toile, XVII<sup>e</sup> s.
- Lustre, bronze doré, époque empire.
- Moïse frappe le rocher, toile, XVII<sup>e</sup> s.
- Maître-autel, marbre, et tabernacle, bois sculpté, XVIII<sup>e</sup> s.
- Trois autels de chapelles, bois sculpté, XVIII<sup>e</sup> s. (à l'est du crois. nord).
- Crédence, marbre, XVIII<sup>e</sup> s.

L A O N - Chapelle de l'Abbaye Saint-Martin

- Eléments de retable, bois sculpté, XVIII<sup>e</sup> s. (nord est de la chap.).
- Maître-autel, bois, XVIII<sup>e</sup> s.
- Grille, fer forgé, début, XIX<sup>e</sup> s. (milieu de la chap. coupe d'Est en Ouest).
- Stalles, bois sculpté, XVIII<sup>e</sup> s. (sud, des côtés Est et Ouest).
- Boiseries autour de la partie méridionale de la chapelle, bois sculpté, XVIII<sup>e</sup> s.

.../...

ARTICLE 2. -- Le présent arrêté sera notifié au  
Préfet du département de l'Aisne  
aux maires des diverses communes, aux affec-  
tataires qui seront responsables chacun en ce  
qui le concerne, de son exécution.-

Paris, le

5 NOV. 1971

Pour le Ministre et par délégation :  
Le Directeur de l'Architecture

Michel DENIEUL